



RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

SPÉCIAL 2025 ÉDITION PETITS FORMATS

Avant d'effectuer votre inscription au Salon « Talents de Femmes » 83 La Garde, nous vous demandons de prendre connaissance du présent Règlement Général de Participation.

Le Salon « Talents de Femmes » 83 La Garde est ouvert à toutes les artistes :

Peintres, Sculptrices, Graveuses, Photographes

Dates & Lieu :

En raison des travaux de rénovation de l'Espace Gérard Philipe, le Salon 2025 se tiendra dans la salle MUSSOU à La Garde. Cet espace étant plus petit que notre salle habituelle, l'organisation a dû être repensée. Nous avons opté pour la formule «Petits formats» afin de pouvoir accueillir le plus d'artistes possible et assurer à notre public la grande diversité qui fait la renommée toujours plus grandissante de notre salon. La 24^{ème} édition présentera donc cette année 40 artistes du **25 au 27 avril 2025** avec un vernissage privé le jeudi 24 avril à partir 19h et accueillera le public du vendredi 25 avril au dimanche 27 avril de 10h à 18h30.

Prix :

- Prix « Coup de coeur » toutes catégories confondues du Crédit Agricole (à discrétion du sponsor) : 400 €
- Prix Public toutes catégories : 400€

Pré-inscription : DATE LIMITE LE 29 NOVEMBRE 2024

- Proposez une sélection cohérente et valorisante de votre travail afin d'optimiser vos chances auprès du jury renouvelé chaque année et indépendant du bureau.
- Avoir un numéro de siret pour votre activité d'artiste auteur (en savoir plus [en cliquant ici](#))
pour info : <https://www.lamaisondesartistes.fr/site/identification-fiscale-sociale/> - <https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr>
- L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire : **30€ uniquement par chèque**. Elle permet de participer à la sélection et à la diffusion des actualités des adhérentes sur nos réseaux sociaux.

PAR VOIE POSTALE

Maison des associations Boîte 29
95 rue Marc Delage - 83130 La Garde

- Le formulaire de pré-inscription complété, disponible sur le site : www.talentsdefemmes.fr.
- Le chèque d'adhésion de 30€ à l'ordre de « Talents de Femmes » 83 La Garde. Si votre nom d'artiste est différent de celui du chèque, veuillez l'indiquer au verso.

PAR MAIL

contact@talentsdefemmes.fr

- **8 photos de qualité** (ok fichier brut du smartphone), sans montage, ni assemblage, ni mention sur l'image. Attention pensez à bien éclairer et cadrer l'oeuvre. Veuillez nommer chaque photo : **NOM-Titre-Technique.jpg** (.jpg ou .jpeg ou .png ou .tiff ou .heic - à titre d'information 2000 pixels de large suffisent). **ELLES INTÉGRERONT PAR LA SUITE LE CATALOGUE DU SALON.**
- **Une démarche et un CV artistique récent**, uniquement en .doc ou .txt. **LES PHOTOS OU SCANS NE SONT PAS ACCEPTÉS. VOTRE DÉMARCHÉ ARTISTIQUE DE 50 À 160 MOTS INTÉGRERA LE CATALOGUE.**
- **Un portrait ou photo d'identité** (5x5cm ou 600x600pixels minimum pour votre présentation dans le catalogue du salon).

Si votre dossier est retenu:

Vous recevrez la confirmation de votre participation par email.

DOSSIER À ENVOYER PAR VOIE POSTALE AVANT LE 15 JANVIER 2025 :

- Frais de participation : 90€, uniquement par chèque à l'ordre de « Talents de Femmes » 83 La Garde avec votre nom au dos du chèque (ou nom d'artiste si différent - remboursable avec certificat médical).
- L'envoi du chèque vaut validation des présentes conditions générales de participation.
- L'assurance responsabilité civile est obligatoire.

CHAQUE ARTISTE DEVRA RESPECTER LES INDICATIONS DONNÉES DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS.

Une belle harmonie des panneaux est demandée. Si vous avez plusieurs styles choisissez en un à exposer.

Peinture Photographie & Gravure

Système d'accrochage (par clou ou cimaise) **non fourni**

Présentation :

- Un panneau de largeur 1,20m et 1,80m de hauteur

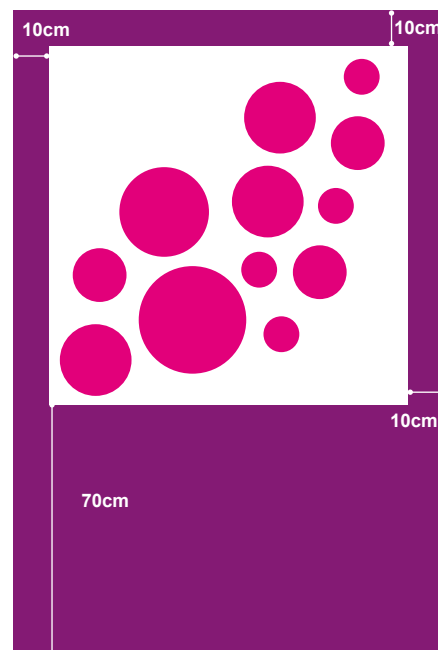
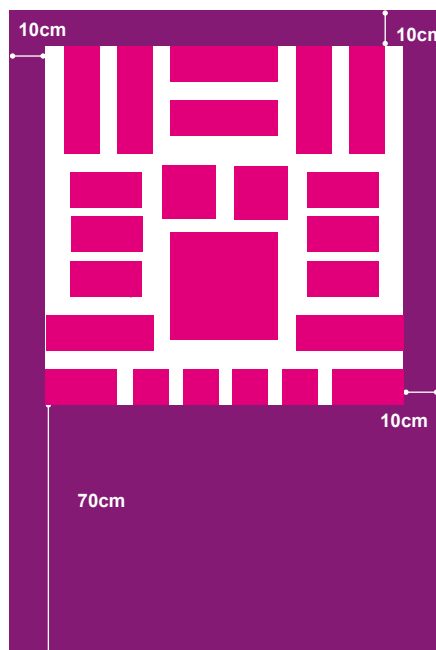
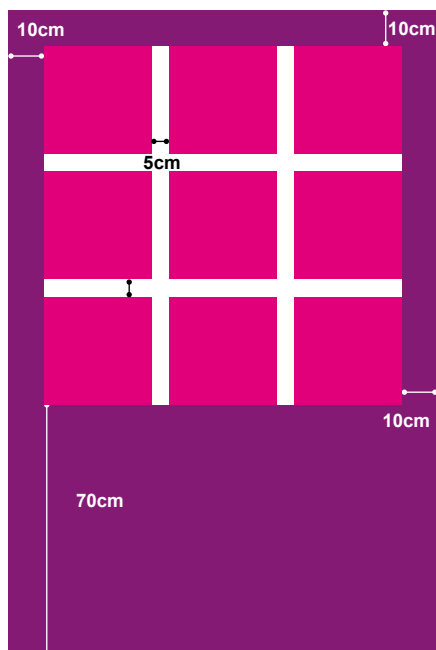
Caractéristiques des oeuvres :

- Originales et signées
- Au dos de chaque oeuvre devront figurer le nom de l'artiste, le titre de l'oeuvre, la technique, les dimensions ainsi qu'un système adapté pour l'accrochage

Nombre d'oeuvres : la scénographie du panneau est libre sur une surface de 100x100cm avec des marges de 10cm sur les côtés et en haut et une réserve de 70cm en bas. Seule la taille des oeuvres est imposée : de 10cm à 30cm cadre compris, (cf exemples).

Sculpture

Cette année nous regrettons de ne pouvoir accueillir aucune sculpture sur socle par manque de place. Néanmoins, nous vous proposons d'être créative pour exposer dans les mêmes conditions que les peintures, gravures et photographies, avec par exemple des bas relief, des oeuvres aplaties à l'arrière avec un système d'accrochage adapté ou autres idées originales pour faire vivre vos oeuvres sur ce salon...



Droit de reproduction :

Les artistes acceptent que les photos de leurs oeuvres soient utilisées sur le site Internet de l'association www.talentsdefemmes.fr, ainsi que sur les différentes publications et supports de communication.

Déroulement de l'exposition

- La présence des artistes est souhaitée durant toute la durée du salon.
- Il est prévu d'animer le salon par des démonstrations de peinture, gravure, sculpture, photo...
- Veuillez nous faire savoir, pour celles qui sont volontaires, vos disponibilités et vos idées dans ce cadre précis dès votre inscription pour que nous puissions organiser l'agenda, créer des espaces adéquats et une bonne communication.
- En cas de vente durant l'exposition, l'association n'interviendra pas dans la transaction. Il reviendra à l'artiste d'effectuer toutes les démarches légales (déclaration fiscale du produit de la vente notamment).

Mardi 22 et mercredi 23 Avril :

Dépôt des oeuvres, en suivant les indications qui vous seront transmises par mail.

- Un badge exposante vous sera remis pour la durée du salon.
- L'artiste doit prévoir le système d'accrochage de ses oeuvres et réaliser l'installation sur le panneau. L'association se dégage de toute responsabilité en cas de chute et de casse.

Jeudi 24 avril :

Ouverture sur invitation à partir de 14h et vernissage privé à 19h avec remise du prix Coup de Coeur.

Dimanche 27 avril :

Clotûre et Remise du Prix du Public.

Horaires du salon du 25 au 27 avril :

- **Vendredi, Samedi et Dimanche** de 10h à 18h30

Dimanche 27 avril après-midi :

- Photo souvenir de groupe des artistes et des organisateurs à 15h.
- Remise du Prix du Public à 16h30. À l'issue Clôture du Salon avec pot de l'amitié.
- Décrochage et restitution du badge à partir de 18h30.

Retrait des oeuvres

- Cette année, **exceptionnellement les oeuvres pourront être retirées en cas de vente** sans attendre la clôture du Salon. L'emballage de l'oeuvre est à la charge de l'artiste et l'association n'interviendra pas dans la transaction. Il est possible alors pour l'artiste de remplacer cette oeuvre dans les mêmes conditions pour maintenir l'équilibre initial ou rééquilibrer le panneau en début ou fin de journée lorsqu'il n'y a pas de public dans le Salon.
- Les oeuvres seront retirées impérativement à la fin du Salon, le dimanche à partir de 18h30.
- Passé cet horaire, l'association « Talents de Femmes » 83 La Garde ne pourra être tenue pour responsable des oeuvres non retirées, sauf arrangement préalable.

Assurance :

L'association « Talents de Femmes » 83 La Garde et ses prestataires ne sont pas responsables des oeuvres déposées et exposées, et déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les vols, incendies, détériorations, sinistres... Les artistes sont tenus de prendre une assurance personnelle couvrant la période, du dépôt au retrait de leurs oeuvres.

L'artiste et son assureur renoncent à tout recours contre l'association « Talents de Femmes » 83 La Garde et ses prestataires.